



AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

VLA-AOP-ÉGE-202302

SERVICES PROFESSIONNELS – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I ET II

PARCELLE D'UN TERRAIN VACANT SITUÉ AU 247, RUE **SAINTE-ANNE** À L'ASSOMPTION
ET CORRESPONDANT À UNE PARTIE DU LOT 6 331 273

DESCRIPTION DU PROJET

La Ville de L'Assomption demande des soumissions pour des **services professionnels – étude géotechnique et caractérisation environnementale de site phase I et II pour une parcelle d'un terrain situé au 247, rue Sainte-Anne à L'Assomption et correspondant à une partie du lot 6 331 273.**

DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus par le Système électronique d'appel d'offres à l'adresse www.seao.ca, pour les entreprises inscrites à ce service. Pour s'y abonner ou pour toutes autres questions, les entreprises peuvent communiquer avec le SEAO par téléphone au 514 856-6600 ou au 1 866 669-7326 (pour l'extérieur) ou en consultant le site Internet www.seao.ca en stipulant le numéro de référence VLA-AOP-ÉGE-202302, à compter du **19 janvier 2023**. L'obtention des documents est assujettie à la tarification établie par le SEAO.

Pour tout renseignement, le soumissionnaire devra communiquer, par écrit seulement, avec Jean-Luc Léonard, chef de division approvisionnement de la Ville de L'Assomption, par courriel à l'adresse appeloffres@ville.lassomption.qc.ca, et ce, au minimum sept (7) jours avant l'ouverture des soumissions afin de permettre à un responsable du projet de répondre à toutes les demandes avant l'ouverture des soumissions. Toutes les demandes reçues passé ce délai risquent ne pas être considérées.

Les réponses seront communiquées par écrit à tous les soumissionnaires. Lorsqu'une réponse a pour conséquence de modifier les exigences du devis, cette réponse devra être présentée sous forme d'addenda.

EXIGENCES

Seules les soumissions présentées par un fournisseur ayant un établissement au Québec ou ayant un établissement dans une province visée par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables à la Ville, seront considérées.

De plus, le soumissionnaire devra s'assurer de déposer la déclaration du soumissionnaire remplie et signée. À défaut, la soumission sera automatiquement rejetée.

DATE ET ENDROIT DE RÉCEPTION

Les soumissions devront être présentées dans deux (2) enveloppes identifiées « **Services professionnels – étude géotechnique et caractérisation environnementale de site phase I et II pour une parcelle d'un terrain situé au 247, rue Sainte-Anne à L'Assomption et correspondant à une partie du lot 6 331 273** ».

L'offre qualitative doit être transmise en un (1) exemplaire original papier et trois (3) copie(s). L'offre financière doit être transmise en un (1) exemplaire original papier et trois (3) copie(s). Les offres qualitative et financière doivent être transmises selon le principe de la double enveloppe, c'est-à-dire dans une enveloppe extérieure contenant deux enveloppes distinctes, opaques et cachetées, portant respectivement les mentions « Enveloppe A - Offre qualitative » et « Enveloppe B - Offre financière ».

L'ensemble des documents demandés, à l'exception du « Bordereau de prix », doit être soumis dans l'enveloppe A ou, si nécessaire, dans tout autre contenant identifié comme tel. L'enveloppe A ou le contenant qui en fait office (Offre qualitative) ne doit comporter aucune indication de prix sous peine d'entraîner le rejet automatique de la soumission. Le « Bordereau de prix » doit être soumis dans l'enveloppe B (Offre financière).

Le soumissionnaire doit fournir, à l'intérieur de chacune des deux enveloppes portant respectivement les mentions « Enveloppe A - Offre qualitative » et « Enveloppe B - Offre financière », une (1) clé USB contenant une copie électronique identique des originaux papiers placés dans cette enveloppe. Cette clé USB doit être clairement identifié(e), selon le cas, par la mention « Offre qualitative » ou « Offre financière ». La clé USB placée dans l'enveloppe A (Offre qualitative) ne doit comporter aucune indication de prix sous peine d'entraîner le rejet automatique de la soumission.

Les enveloppes devront être déposées à la réception du Complexe municipal de la Ville de L'Assomption, sise rez-de-chaussée du 781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord, à L'Assomption (Québec) J5W, **avant dix heures (10 h), le mercredi 15 février 2023**, et seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit.

La Ville de L'Assomption ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais quelconques, ni obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donnée à L'Assomption, le 19 janvier 2023.

Jean-Luc Léonard
Chef de division approvisionnement
Services techniques et de l'environnement